



HAL
open science

Ida Hekma, Raphaël Micheli et Alain Rabatel, "Modes de sémiotisation et fonctions argumentatives des émotions"

Justine Simon

► **To cite this version:**

Justine Simon. Ida Hekma, Raphaël Micheli et Alain Rabatel, "Modes de sémiotisation et fonctions argumentatives des émotions". 2013. hal-01451291

HAL Id: hal-01451291

<https://hal.science/hal-01451291>

Submitted on 31 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Justine Simon

Ida HEKMA, Raphaël MICHELI, Alain RABATEL, coords, « Modes de sémiotisation et fonctions argumentatives des émotions »

Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours, 35, 2013, 200 pages

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Justine Simon, « Ida HEKMA, Raphaël MICHELI, Alain RABATEL, coords, « Modes de sémiotisation et fonctions argumentatives des émotions » », *Questions de communication* [En ligne], 24 | 2013, mis en ligne le 01 février 2014, consulté le 01 avril 2014. URL : <http://questionsdecommunication.revues.org/8730>

Éditeur : Presses universitaires de Nancy
<http://questionsdecommunication.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://questionsdecommunication.revues.org/8730>
Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

Cet article a été téléchargé sur le portail Cairn (<http://www.cairn.info>).



Distribution électronique Cairn pour Presses universitaires de Nancy et pour Revues.org (Centre pour l'édition électronique ouverte)
Tous droits réservés

place de la philosophie dans ces différents univers de langage, dont il ressort – de son point de vue – que celle-ci reste et est restée toujours inféodée à la théologie, aux sciences contemporaines, ou, pire encore, à des « impératifs financiers ou politiques » (p. 88). Ce qui a fortement contribué à sa décrédibilisation comme mode d'approche de la vérité.

La seconde partie de l'ouvrage (pp. 91-142) envisage la question de la priorité du langage et d'une rationalité universelle. L'auteur y aborde de front la question de la rupture radicale que Ludwig Wittgenstein opère dans l'épistémologie du langage avec la publication posthume en 1953 des *Investigations philosophiques* qui dissocie l'expression des connaissances et les concepts scientifiques qu'elle désigne, d'où une conception désormais dynamique des « jeux de langage » par lesquels s'organise la vie de l'être au monde. En développant cette idée à travers l'étude des paradoxes des linguistes et des transformations de la logique, Paul Ghils met en évidence ce qu'il nomme le flou de la vérité – dépendante des points de vue sous lesquels on l'envisage – et la vérité du contradictoire – le « formalisme indécidable » du langage poétique selon Julia Kristeva (« Du sujet en linguistique », *Langages*, 24, 1971, pp 107-126). On pourrait considérer cette aporie comme le point indépassable de toute réflexion philosophique sur le langage et de tout discours s'essayant à la philosophie, tant les rapports du pensable au pensé sont inextricables dans l'acte de penser quoique conditionnés par les possibilités sémiotiques de chaque langue. Paul Ghils choisit une voie intermédiaire qui permet de concilier « la recherche d'une réalité objective dont la science ne fait plus un absolu » et « la subjectivité plurielle » (p. 140) qu'assument les individus et les cultures et plaide en faveur d'un « monde intermédiaire » régi par la dialectique perverse de la communication/incommunication qui tend de plus en plus à dominer le monde. Chacun jugera de la validité de cette thèse en fonction de ses propres intérêts, mais l'on s'accordera au moins à reconnaître à l'ouvrage de Paul Ghils une hauteur de vue dont témoigne à coup sûr l'index des auteurs cités (272 noms en 149 pages) qui balaye et balise tout cet univers de réflexion d'Abraham Aboulafia à Zhuang Zi en passant par Sylvain Auroux, Confucius, Boris Cyrulnik, Jean Guénolé, Louis Marie Daniélou, Albert Einstein, Roger Frison-Roche, Ferdinand Gonseth, Héraclite, Michel Maffesoli, Ménon, Thierry de Montbrial, Alexis Prigogine, Philippe Solers, et bien d'autres...

Jacques-Philippe Saint-Gerand
CeReS, université de Limoges, F-87036
jacques-philippe.saint-gerand@unilim.fr

Ida HEKMA, Raphaël MICHELI, Alain RABATEL, coords, « Modes de sémiotisation et fonctions argumentatives des émotions », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et discours*, 35, 2013, 200 p.

La 35^e livraison de la revue *Semen* est consacrée à l'étude du discours émotionné en lien avec la question de l'argumentativité. Elle met en valeur une partie des débats qui ont eu lieu lors des deux journées d'étude sur la question de « l'émotion argumentée », les 6 et 7 septembre 2012, à l'université Claude Bernard Lyon I organisées par Ida Hekmat (Interactions, corpus, apprentissages, représentations, université Lumière Lyon 2), Raphaël Micheli (université de Lausanne) et Alain Rabatel (Interactions, corpus, apprentissages, représentations, université Claude Bernard Lyon I). L'ensemble des travaux traitant particulièrement des émotions argumentées dans les médias a fait l'objet d'une publication parallèle dans la revue *Le discours et la langue* (Ida Hekmat, Raphaël Micheli, Alain Rabatel, coords, « Les émotions argumentées dans les médias », *Le discours et la langue. Revue de linguistique française et d'analyse du discours*, t. 4.1, 2013). À travers cette livraison, les contributeurs tentent de répondre à un double problème essentiel en sciences du langage : celui de l'observabilité des émotions dans le discours et celui de l'interpénétration de celles-ci dans la construction d'une argumentation.

Les émotions, tant positives que négatives, traversent le discours. Leur gestion est difficile : parfois inconsciente, souvent à construire. User du *pathos* pour persuader est une méthode usuelle décrite depuis la rhétorique aristotélicienne. Les émotions font douter la raison. Les affects sont des outils essentiels pour convaincre. Pour Christian Plantin (« Sans démontrer ni (s')émouvoir », in : Michel Meyer, coord., *Perelman. Le renouveau de la rhétorique*, Paris, Presses universitaires de France, 2004, pp. 65-80), il est essentiel de les prendre en compte dans la situation de parole, qu'elles soient associées à la personne de l'orateur (*ethos*) ou que les émotions soient créées et maniées au fil du discours (*pathos*). Toujours selon le même auteur, les émotions sont les grandes absentes des travaux qui marquent la refondation moderne de l'argumentation en tant que discipline. Le collectif contribue à combler ce manque et se situe dans la lignée de travaux récents inspirés de l'analyse de situations argumentatives authentiques (Christian Plantin, Marianne Doury, Véronique Traverso, eds, *Les émotions dans les interactions*, Lyon, Presses universitaires de Lyon,

2000 ; Raphaël Micheli, *L'émotion argumentée*, Paris, Éd. du Cerf, 2010 ; Christian Plantin, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Berne, P. Lang, 2011).

Bien qu'adoptant des approches méthodologiques variées et qu'explorant des corpus très divers, les six articles de la livraison proposent des analyses autour d'un objet commun : les émotions, leurs modes de sémiotisation et leurs fonctions argumentatives.

Dans le premier article, Raphaël Micheli (pp. 17-39) étudie le problème de l'observabilité des émotions. L'auteur cherche à établir certains critères relevant du verbal et du co-verbal (prosodique et posturo-mimogestuel) permettant de définir l'émotionnel. Pour ce faire, il propose une typologie des modes de sémiotisation de l'émotion définis en tant que « manières selon lesquelles l'émotion peut être rendue manifeste au moyens de signes » (p. 18). Pour Raphaël Micheli, il existe trois grands modes de sémiotisation de l'émotion : premièrement, *dire* l'émotion ; deuxièmement, *montrer* l'émotion ; troisièmement, *étayer* l'émotion. Ces trois modes renvoient à la structure générale de l'article. L'émotion dite – ou désignée – peut d'abord se faire au moyen d'unités lexicales propres à l'émotion (noms, verbes, adjectifs, adverbes). L'auteur souligne qu'il existe une combinatoire entre ces unités et leurs positions syntaxiques. Il insiste également sur « l'entité humaine affectée » (p. 22), c'est-à-dire sur la personne dont l'énoncé dit qu'il est affecté. L'émotion montrée – ou inférée – ne dépend pas de ces critères lexicaux et syntaxiques, mais se fonde sur un fonctionnement indiciel, en référence à la définition sémiotique peircienne. Ce deuxième mode de sémiotisation implique un mode d'inférence spécifique de la part de l'allocutaire. Au niveau lexical, cela peut se traduire par la présence d'interjections primaires de type « Ah ! » et, au niveau syntaxique, par la présence d'énoncés exclamatifs par exemple. Au niveau énonciatif, la lecture indicielle d'énoncés de ce type se caractérise par une « délégation énonciative » (p. 31). Raphaël Micheli met en lumière la distinction posée par Alain Rabatel entre locuteur et énonciateur en expliquant que l'émotion n'est pas produite par le locuteur, c'est-à-dire par l'instance première qui énonce, mais elle est attribuée à l'énonciateur, l'être qui est à la source du point de vue manifesté. Enfin, l'émotion étayée – ou inférée – à partir de la schématisation est fortement liée à ce qu'Aristote appelait la topique des passions. C'est à partir d'une définition relativement stable de types d'émotions au sein d'un groupe social et de situations-types que Raphaël Micheli décrit le fonctionnement de l'émotion étayée. Celle-ci est associée à des situations socioculturellement normées qui vont déclencher des affects déterminés.

Proposé par Claire Polo, Christian Plantin, Kristine Lund et Gérald Niccolai, le deuxième article (pp. 41-63) présente une analyse d'interactions de participants à un débat. Le cas présenté est celui d'un café-débat conduit dans un établissement scolaire mexicain sur l'accès à l'eau potable. Comme le montrent en détails les auteurs, les collégiens élaborent des schématisations – au sens de Jean-Blaise Grize (*Logique naturelle et communication*, Paris, Presses universitaires de France, 1996) – chargées émotionnellement et argumentativement. La construction discursive des émotions à visée argumentative est analysée à travers la catégorie du thymique. Celui-ci renvoie à un état émotionnel relativement stable, présent en toile de fond des événements émotionnels. La tonalité thymique présente lors du débat est particulièrement « grave » car le positionnement des participants se fait sur un axe vie-mort, compte tenu du risque sérieux de manque d'eau dans la région. La gravité de la situation impose aux participants une prise au sérieux facilitant l'exploitation des émotions comme ressources pour argumenter. L'article montre que les intervenants construisent une position émotionnelle cohérente avec la conclusion argumentative qu'ils défendent. Grâce à cette étude, les auteurs insistent sur l'impossibilité, dans les discours authentiques, de séparer émotion et raison.

Dans le troisième article (pp. 65-82), Alain Rabatel prolonge une étude récente (« Empathie, points de vue, méta-représentation et dimension cognitive du dialogisme », *Études de linguistique appliquée*, à paraître) sur l'empathie en contexte écrit. Dans un cadre méthodologique de la linguistique énonciative, l'empathie renvoie au fait qu'un locuteur prête sa voix à un autre pour envisager une situation à sa place. Ainsi l'analyse porte-t-elle sur la manière dont un locuteur peut représenter les émotions d'autrui sans pour autant qu'elles ne soient désignées au moyen du lexique et attribuées de façon spécifique. L'auteur souligne un « paradoxe émotif » (p. 65) en mode empathique qui revient à dire que le locuteur qui parle – *l'empathiseur* – n'est pas celui qui prend en charge les émotions et que l'énonciateur second – *l'empathisé* –, qui est censé les prendre en charge, n'est pas celui qui parle. Dans cette perspective, la dimension interprétative est essentielle. Certaines émotions sont dites, d'autres inférées. Ainsi font-elles partie d'une « mise en spectacle discursive » (p. 73). L'empathie se noue donc avec la question de l'argumentativité du discours car elle constitue un moyen d'accréditer ou de légitimer les émotions. Le point de vue de l'empathisé est au cœur de la mise en spectacle. En d'autres termes, la position de « surplomb dialogique » (p. 78) peut permettre à l'empathiseur de justifier le bien-fondé de

l'émotion de l'empathisé – voire de la partager. Enfin, l'auteur insiste sur le rôle des destinataires directs ou indirects de cette mise en spectacle car l'empathie peut devenir un moyen stratégique pour argumenter à partir des émotions des autres en fonction de ses propres intérêts.

Le quatrième article touche également à la question de l'empathie. Domitille Caillat (pp.83-100) s'intéresse au matériau co-verbal dans le cadre de l'étude du discours rapporté en style direct à l'oral. L'auteure y décrit comment l'usage de supports prosodiques et mimo-posturo-gestuels permet au locuteur de sémiotiser une émotion qui peut être concordante ou discordante par rapport à la teneur des paroles qu'il rapporte. La chercheuse se sert du cadre théorique de Ruth Amossy (*L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan université, 2000) de dimension argumentative du discours pour décrire les différentes attitudes émotionnelles utilisées par le locuteur citant visant à valoriser ou, au contraire, à dévaloriser le discours qu'il représente, cela en vue de tenter d'orienter la manière de percevoir son interlocuteur. Dans un premier cas, l'augmentation du volume de la voix ainsi que l'accompagnement de gestes peuvent, par exemple, servir à créer de l'empathie en mettant en valeur l'expressivité du discours rapporté. Il s'agit là d'un procédé d'« amplification émotionnelle » (p. 87). Au contraire, dans le deuxième cas, un sourire peut représenter de manière décalée le contenu des propos cités. Ces deux attitudes émotionnelles – émotions concordante et discordante – sont illustrées par de nombreux exemples et l'analyse montre que le co-verbal est le niveau privilégié consacré au marquage des émotions.

Le cinquième article (pp. 101-121) est une contribution à trois voix et fait dialoguer des approches théoriques spécifiques : la linguistique, la psychologie et l'intelligence artificielle. Annie Kuyumcuyan, Daniel Coulon et Michel Musiol présentent l'étude d'un entretien thérapeutique. Le corpus d'investigation est une retranscription d'entretiens cliniques avec des patients souffrant de schizophrénie. Cette approche cognitivo-dialogique permet de mettre au jour différents marqueurs associés à l'expression des affects : à leur libération et à leur atténuation. Le thérapeute joue un rôle essentiel d'incitation à la reformulation. Les auteurs analysent l'émotion dite par le patient et mettent en valeur le fait que cette désignation verbale ne constitue que la dernière étape d'un travail interactionnel de co-construction de l'affect.

Enfin, la contribution de Nicole Biagioli (pp. 123-149) dépasse les frontières du code linguistique proprement dit en s'intéressant au « langage des fleurs ». Elle décrit le fonctionnement sémiotique de ce « code symbolique floral » (p. 123) au service de l'expression d'émotions. L'auteure s'appuie sur l'analyse de dictionnaires symboliques, de cartes postales symboliques et de textes littéraires à intertexte symbolique. La réflexion engagée prend soin de montrer en quoi le recours au langage des fleurs lors de transactions implique toujours le recours au langage naturel – grâce à une émotion nommée. Mais, l'émotion est également inférée par le truchement de savoirs botaniques et à travers l'interprétation de tropes métaphoriques ou métonymiques, de mythes et légendes, de tropes catachrésisés où la citronnelle est, par exemple, synonyme de douleur. Par sa valeur illocutoire, le code symbolique floral entre de plus en lien avec la dimension argumentative. Ainsi, pour l'auteure, chaque transaction situationnelle a-t-elle sa propre argumentation émotionnée.

La qualité de la livraison de *Semen* repose sur le mérite de mettre en avant cet objet sensible qu'est l'émotion dans une perspective discursive et argumentative. La construction argumentative des émotions en discours constitue de plus en plus une problématique essentielle, aussi bien dans le cas où le locuteur argumente au moyen des émotions ou dans celui où il argumente à leur propos. Les études empiriques présentées offriront aux spécialistes de l'analyse du discours et aux théoriciens de l'argumentation des pistes de recherche variées, originales et captivantes permettant de prolonger le débat sur la question de l'émotion argumentée.

Justine Simon

CREM, université de Lorraine, F-57200
justine.simon@dynamots.fr

Magda JEANRENAUD, *La traduction. Là où tout est pareil et rien n'est semblable.*

Bucarest, EST-Samuel Tastet Éd., 2012, 341 p.

« Encore un livre sur la thématique de la traduction ! », s'écrit rhétoriquement Claude Hagège en ouverture de la préface (p. 7), et on serait tenté de lui donner raison. Il existe un nombre incalculable d'ouvrages consacrés à la traduction et il arrive souvent que les lecteurs soient perdus face à la masse de références. Or, le livre de Magda Jeanrenaud présente une différence considérable avec les autres travaux du même genre : l'auteure s'intéresse très majoritairement à la langue roumaine (à part quelques exemples tirés